



PROJET PEDAGOGIQUE

COMMUNE DE FIGARI

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
4-12 ANS

-

LE TOUR DU MONDE EN 14 SEMAINES

ANNEE 2018/2019

SOMMAIRE

<u>I.</u>	<u>PRESENTATION</u>	2
<u>1.</u>	<u>Situation géographique</u>	2
<u>2.</u>	<u>La structure</u>	2
	a) <u>Période de fonctionnement</u>	2
	b) <u>Descriptif de l'accueil de loisirs</u>	3
<u>3.</u>	<u>Le public</u>	3
<u>4.</u>	<u>L'équipe</u>	3
<u>II.</u>	<u>OBJECTIFS DE L'ALSH ET MOYENS</u>	3
<u>III.</u>	<u>LE RÔLE DES MEMBRES DE L'EQUIPE</u>	4
<u>1-</u>	<u>Les missions des agents techniques</u>	5
<u>2-</u>	<u>Les missions de l'animateur</u>	5
	a) <u>Assurer la gestion des différents moments de la vie quotidienne</u>	5
	b) <u>Assurer la sécurité des enfants</u>	6
	c) <u>L'échelle de sanction</u>	7
<u>3-</u>	<u>Les missions du directeur</u>	8
<u>IV.</u>	<u>LES RELATIONS</u>	9
<u>1-</u>	<u>La relation entre les jeunes et les animateurs</u>	9
<u>2-</u>	<u>La relation entre l'équipe et les familles</u>	9
<u>V.</u>	<u>PROJET DE FONCTIONNEMENT</u>	10
<u>1-</u>	<u>La vie quotidienne</u>	11
	a) <u>L'accueil du matin</u>	11
	b) <u>Le déjeuner</u>	12
	c) <u>L'hygiène</u>	12
	d) <u>Le temps d'après-repas ou sieste</u>	13
	e) <u>Le goûter</u>	13
<u>2-</u>	<u>Les activités</u>	13
	a) <u>Le mode de programmation des animations</u>	13
	b) <u>Les attitudes pédagogiques</u>	14
<u>VI.</u>	<u>Le thème : « le tour du monde en 14 semaines»</u>	15
<u>VII.</u>	<u>EVALUATION DU PROJET</u>	16
<u>1-</u>	<u>Les critères d'évaluation de réussite</u>	16
<u>2-</u>	<u>Les moments d'évaluation</u>	17
<u>3-</u>	<u>Les outils d'évaluation</u>	17

« Aide-moi à faire seul »

**N'oublions pas que les enfants suivent les exemples
mieux qu'ils n'écoutent les conseils.**

Roy Lemon Smith

Il est important de permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances.

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est un lieu d'épanouissement, d'expériences et d'échanges, une source de connaissance où l'on aime venir s'amuser, faire de nouvelles rencontres. Un lieu où les enfants se créent des souvenirs de vacances qu'ils pourront raconter et partager. Un lieu d'apprentissage au « vivre ensemble »

L'ALSH s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatif que son l'école et la famille.

Un projet pédagogique est élaboré par la directrice en accord avec le projet éducatif et l'équipe d'animation.

C'est l'outil de travail autour duquel l'équipe d'animation se réunit. C'est le texte de référence, qui nous incite à travailler tous dans le même sens.

Le thème de cette année est : Le tour du monde en 14 semaines

Tout au long de ces semaines de vacances, les enfants transformés en petits globe-trotteurs partiront explorer de nouveaux horizons. Ces périodes en notre compagnie seront pour eux une porte ouverte sur le monde, ses pays et coutumes.



I. PRESENTATION

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a ouvert ses portes le 17 juillet 2017. Il est administré et géré par la commune de Figari et subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales.

1. Situation géographique

L'ALSH se situe à l'école primaire de Figari.

Figari est une commune française située dans l'extrême Sud de la Corse. Elle s'étend de la montagne à la mer avec une façade littorale de huit cents hectares, protégée et vierge de toute construction. Des associations sportives, festives, sociales et culturelles proposent aux habitants et visiteurs des activités tout au long de l'année.

Sa situation géographique et les communes voisines, permettent d'offrir aux enfants un large panel d'activités. (Bibliothèque, école de voile, Golf/mini golf, Balades à dos d'ânes, Ferme pédagogique, Randonnées pédestres,...)

2. La structure

a) Période de fonctionnement

L'ALSH accueille les enfants à temps complet ou à mi-temps du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et les mercredis à l'exception des vacances de Noël.

Les heures d'ouverture sont de 8h à 18h30.

L'accueil des enfants accompagnés de leurs parents a lieu jusqu'à 9h30 (sauf lors de sorties). Les parents ou toute personne ayant une autorisation peuvent les récupérer à partir de 17h00 (sauf lors de sorties).

Les dates d'ouverture :

- Vacances d'été : du 09 juillet au 31 août 2018
- Vacances de Toussaint : du 24 octobre au 02 novembre 2018
- Vacances d'hiver : du 25 février au 8 mars 2019
- Vacances de printemps : du 22 avril au 03 mai 2019

b) Descriptif de l'accueil de loisirs

L'ALSH possède :

- deux cours extérieures ombragées,
- un espace cuisine,
- des sanitaires,
- 3 salles utilisées en salle d'activité et dortoirs
- 1 hall qui sert, de salle d'accueil et de réfectoire
- 1 salle d'informatique qui fait office de bureau de direction et pharmacie.

Le bâtiment utilisé par l'ALSH répond aux normes d'hygiène et de sécurité.

3. **Le public**

L'Accueil de Loisirs est habilité à recevoir 40 enfants âgés de 4 à 12 ans, résidant principalement sur le territoire de la commune de Figari et peut s'étendre aux communes voisines en fonction de la disponibilité des places. Le service est destiné prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent ainsi qu'aux familles monoparentales lorsque le parent exerce une activité professionnelle.

4. **L'équipe**

Cet établissement est placé sous la responsabilité d'une directrice titulaire du BAFD et du BPJEPS Loisirs tous Publics, d'animateurs titulaires d'un BAFA ou d'un CAP Petite Enfance dont la majorité fait partie du personnel de la vie scolaire et

d'une équipe d'agents techniques.

Des saisonniers diplômés viennent compléter l'équipe d'animation ainsi que l'équipe de direction (pour la période estivale).

II. OBJECTIFS DE L'ALSH ET MOYENS

- *Favoriser l'autonomie (faire que l'enfant sache penser, décider et agir par lui-même, le plus possible) :*
 - Faire participer l'enfant au choix des activités parmi celles proposées ; prendre en considération sa demande et valoriser son travail personnel le plus souvent possible. Favoriser le laisser faire.
 - Développer la créativité et l'imagination des enfants (contes, créations, illustrations, etc...)
 - Respecter le rythme de vie de chaque enfant en favorisant des moments de temps calmes et animer. Les temps calmes pourront être de la lecture, jeux de société, dessin, sieste pour les plus jeunes, favoriser le dialogue, relaxation ...)
- *Favoriser la responsabilisation (faire que l'enfant sache, le plus souvent possible, prendre ses responsabilités, en conscience) :*
 - Respecter les règles et l'esprit du jeu.
 - Favoriser la connaissance et la reconnaissance de ses erreurs. Les enfants sauront reconnaître leurs fautes et réparer leurs erreurs en toutes circonstances et sans tarder.
 - Apprendre à assumer ses choix, respecter ses engagements, sa parole donnée.
- *Favoriser la socialisation (faire que l'enfant sache faire avec les autres le plus souvent possible) :*
 - Susciter le respect des règles de vie en collectivité (tolérance, solidarité) et l'impliquer dans les différents temps de la vie collective (dresser et débarrasser la table, ranger le matériel), maîtrise du comportement à table (niveau sonore, agitation, politesse...)

- Développer l'esprit d'équipe, la notion de partage, la camaraderie, le respect, sa place dans le groupe. L'enfant saura accepter et entendre les opinions des autres.
- *Favoriser à l'éducation de l'environnement (faire que l'enfant sache prendre conscience de son environnement) :*
 - Sensibiliser l'enfant à la découverte du milieu naturel, à la protection de la nature et de l'environnement en lui proposant différentes activités.

III. LE RÔLE DES MEMBRES DE L'EQUIPE

L'exemplarité (donner le bon exemple) = faire soi-même ce que l'on attend des autres.

L'exemplarité permet :

- de faire preuve de cohérence,
- d'inculquer des valeurs morales,
- d'éviter de générer des attitudes et comportements inacceptables et répréhensibles.
- D'emmener quasi naturellement (ne serai-ce que par amour propre voir par mimétisme) à adopter des attitudes et comportements respectueux de l'autre et de soi même.

1- Les missions des agents techniques

Ils travaillent par binôme et ils sont chargés :

- de la réception des repas du midi fourni par la Centrale Corse de Restauration
- de la préparation de la salle de restauration puis de la mise en place des tables
- de la distribution des repas
- de la desserte, du nettoyage des couverts (assiettes et couverts) puis du nettoyage des conteneurs

- du nettoyage de la salle de restauration, de la cuisine, des salles et des sanitaires, etc.
- de la préparation des goûters

2- **Les missions de l'animateur**

L'animateur encadre la vie quotidienne, les activités et la vie collective.

Il propose, organise et anime des activités de différentes natures. Les activités proposées doivent prendre en compte les besoins et l'âge des enfants ainsi que leurs intérêts, leurs capacités et leurs rythmes.

Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs dont les parents.

a) Assurer la gestion des différents moments de la vie quotidienne

L'organisation de chaque moment de vie doit être identique tous les jours. Ce sont en effet ces moments qui structurent la vie de l'enfant : très vite, il sait par exemple, qu'après le goûter il peut jouer librement.

Mettre l'accent sur la vie collective et le respect de chacun (comportement, langage, respect de l'autre...) en impliquant les enfants dans la définition des règles de vie commune.

Les enfants participent aux différents temps de la vie collective : le rangement du matériel afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie ainsi que sur les temps de repas (mise en place de la table, débarrassage,...).

Les enfants sont libres de choisir leurs activités mais sont encadrés et rassurés dans toutes les activités et dans les transitions entre celles-ci. Ce type de fonctionnement favorise l'éveil à l'autonomie et est adapté à la tranche d'âge des enfants.

Les temps dits « informels », « libres » doivent permettre aux enfants de se retrouver sans un animateur pour les guider dans le jeu. Ces moments interviendront essentiellement le matin à l'accueil et après le goûter et seront surveillés.

L'animateur sera ainsi garant du cadre global en matière de sécurité, du respect de l'autre et gèrera les différents entre enfants.

b) Assurer la sécurité des enfants

Les animateurs ont un rôle primordial au niveau de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Sécurité physique

Les enfants sont sous La surveillance permanente de l'équipe pédagogique de leur arrivée au centre à leur départ. Afin d'assurer pleinement leur sécurité, l'encadrement est compétant et qualifié.

Sécurité morale

L'animateur doit faciliter l'intégration des enfants dans le groupe tout en lui permettant d'évoluer en tant qu'individu propre. Il se doit de le respecter au niveau du langage et de sa personne, de le consoler si besoin, de lui venir en aide en cas de difficultés et de respecter la confiance qu'il lui accorde.

L'équipe d'animation et de direction doit être attentive, disponible et à l'écoute de l'enfant et donc pouvoir remarquer tout changement soudain de comportement et si possible, par le dialogue, tenter de remédier à la situation et si nécessaire de prendre contact avec la famille.

La législation

Dans le cadre d'activités à l'extérieur, nous nous assurons au préalable que le lieu d'accueil possède l'agrément Jeunesse et Sport. Nous vérifions les diplômes des animateurs spécialisés et les assurances.

Toutes les sorties, qu'elles soient sportives, culturelles ou éducatives seront assurées par un transporteur remplissant toutes les conditions demandées, répondant aux exigences de sécurité et possédant des assurances conformes.

Nous informerons la Gendarmerie du lieu d'accueil qu'un groupe d'enfants est sur leur territoire ce jour-là.

Des descriptifs d'activités sont établis avec les prestataires afin de définir les modalités de déroulement des activités, l'encadrement, les dates et horaires.

c) L'échelle de sanction

De par son statut, l'animateur a du pouvoir. Cependant, l'autorité est quelque chose qui s'acquière. Les enfants l'accorderont comme une forme de reconnaissance de ses capacités et compétences.

Il existe plusieurs types de sanctions :

- Sanctions positives : « c'est bien, je suis d'accord avec toi »
- Sanctions négatives : punitives, sans lien avec la faute commise : A EVITER !
- Sanctions réparatrices ou adaptées, elles ont une fonction pédagogique et permettent de comprendre.

Une sanction peut se traduire en actes comme en paroles : « Tu ré pares la tente que tu as déchirée volontairement. » ou « Je ne suis pas d'accord. »_

Il est important de différencier :

- Les sanctions individuelles
- Les sanctions collectives.
- Les sanctions pour un petit groupe dont l'attitude est perturbante pour le reste du groupe.

Les attitudes à privilégier :

- Négocier, proposer, suggérer,
- respect et confiance de l'enfant,
- savoir prendre position,
- expliquer ses décisions,
- ne pas toujours se référer à quelqu'un d'autre (supérieur,...),
- savoir s'adapter,
- être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagées par le reste de l'équipe),
- définir un cadre, des règles...,

- cohérence générale de l'équipe d'animation envers les enfants,
- importance d'expliquer en début de séjour qui je suis, pourquoi je suis là, qu'est-ce que je vais faire

Les attitudes interdites :

- Abus de pouvoir,
- chantage,
- démagogie,
- laxisme (refus de responsabilité, ne jamais se positionner...),
- punition humiliante (corporelle, psychologique...),
- manipulation,
- séduction (vouloir à tout prix être le gentil animateur),
- menacer d'une sanction et ne jamais passer à l'acte,
- crier tout le temps,
- privation (nourriture...),
- corvées.

3- Les missions du directeur

Le directeur est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière. Il élabore, rédige et coordonne le projet pédagogique en fonction du projet éducatif. Il est responsable de son équipe (direction, animation, stagiaires et personnel technique) et assure également un rôle formateur.

Il est force de propositions sur la pédagogie et l'animation.

Il coordonne les interventions conduites en direction des enfants et des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, comités d'entreprises, municipalités, familles...). Le directeur rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

Il doit être à l'écoute, disponible et anticiper les problèmes éventuels.

IV. LES RELATIONS

1- La relation entre les jeunes et les animateurs

L'animateur est la référence immédiate pendant le séjour et un repère pour chaque enfant.

Il établit un dialogue continu avec lui et doit être à son écoute, s'adapter à ses besoins et à ses capacités.

2- La relation entre l'équipe et les familles

[Une équipe à l'écoute](#)

De par son organisation, l'ALSH porte une attention particulière aux relations aussi bien avec les familles qu'avec les enfants accueillis.

L'équipe d'animation devient l'interlocuteur privilégié des familles. Les parents se séparent de leurs enfants pour la journée complète. Cette situation peut être source d'inquiétude de la part des parents et/ou de leur(s) enfant(s). Il est donc indispensable que l'équipe pédagogique ait une attitude éducative cohérente en étant disponible et à l'écoute des familles.

[Vous avez des remarques à suggérer à l'équipe d'animation ou de direction ?](#)

Pour faciliter la communication sachez qu'un carnet de liaison permet à l'animateur de noter et donc de transmettre toutes les informations ou demandes particulières auprès de l'équipe de direction.

[Vous souhaitez connaître ce qui est proposé à votre enfant ?](#)

Dans le lieu d'accueil, vous pouvez trouver un espace communication formalisé par un affichage. Il comprend :

- Les programmes d'activités,
- Les menus,
- Le fonctionnement de la structure,

- Les informations ponctuelles.

L'animateur veille à la cohérence et l'actualisation des documents affichés.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

A la demande des familles, l'équipe de direction se rendra disponible pour un éventuel entretien. Pour cela, il suffit soit de l'indiquer à l'animateur, soit de téléphoner directement à la direction.

V. PROJET DE FONCTIONNEMENT

Déroulement d'une journée type

- 8h00 à 9h30 :
- Accueil échelonné des enfants.
 - Identification des enfants prévus en sortie
 - Proposition des activités à l'enfant
 - Jeux libres
- 9h30 :
- Contrôle de la présence des enfants. Les animateurs font l'appel
- 9h30 à 11h30 :
- Début des activités ou sorties
- 11h30 à 12h00 :
- Petit temps de pause avant le repas
 - Lavage des mains
- 12h :
- Repas
- 13h / 13h30 :
- Toilette (brossage des dents. Lavage des mains...)
- 13h30 à 15h00 :
- Temps de sieste pour les plus petits
 - Temps calme (livre, dessin, vidéo, petits jeux calmes...)
- 15h00 à 16h00 :
- Reprise des activités avec possibilité de continuer celles commencées le matin ou d'en débiter d'autres suivant les ateliers proposés.
- Cependant le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté ; il dort autant qu'il en a besoin.
- 16h00 :
- Distribution du goûter par les animateurs.
- 17h00 à 18h30 :
- Départ échelonné des enfants et jeux libres

18h30 à 19h : - Réunion d'équipe

1- La vie quotidienne

a) L'accueil du matin

Le temps d'accueil : de 8h00 à 9h30

L'accueil des enfants accompagnés de leurs parents, a lieu jusqu'à 9h30 (sauf lors de sorties).

L'accueil échelonné du matin permet à l'enfant de vivre à son rythme, de dormir un peu plus pendant ses vacances.

Que va faire mon enfant pendant le temps d'accueil ?

Le temps d'accueil est un temps d'animation où chaque animateur s'implique, discute avec les enfants, anime des ateliers de jeux, prépare les enfants à la journée qu'ils vont passer sur le centre.

Quelle organisation ?

Deux animateurs accueillent les familles. Ils inscrivent l'enfant sur un registre de présence, lui propose l'activité à laquelle il veut participer et identifie les enfants en sortie.

Les autres membres de l'équipe animent, accompagnent les enfants dans les différents espaces.

Un accueil dans la sérénité

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, vous devez obligatoirement accompagner vos enfants dans les locaux et les conduire jusqu'à l'animateur le matin.

Le soir, il est nécessaire que vous récupériez votre enfant à l'intérieur des locaux en vous présentant à l'animateur.

Les salles sont aménagées de manière à favoriser la convivialité dans un environnement sécurisé.

Les animateurs transforment le lieu d'accueil en univers autonome tels que : des jeux de tables, du graphisme, un coin livre, etc. Ainsi, l'enfant peut aller dans les différents coins aménagés et vivre son début de journée dans le rythme qui lui convient.

Ces ateliers seront en place dès l'ouverture du centre et jusqu'à 9H15.

- A 9h30 les animateurs récupèrent leur groupe d'enfants.
- A 10H00 au plus tard, les activités devront démarrer pour qu'à 11H45 les plus petits puissent passer à table.

Vos enfants veulent amener des objets personnels à l'accueil de loisirs...

Les enfants ne sont pas autorisés à apporter « certains objets personnels » (petits jouets par exemple) à l'exception de leur doudou qui sera utilisé sur le temps d'accueil du matin, à la sieste et en cas de gros chagrin.

Il est à noter également que les vêtements égarés par les enfants peuvent être plus aisément retrouvés lorsqu'ils sont étiquetés aux noms et prénoms des enfants.

b) Le déjeuner

Le repas du midi est fourni par la Société Centrale Corse de Restauration aux enfants.

Les repas sont organisés de manière à ce qu'ils soient un temps convivial, d'échanges, de partage, de rencontre. Il sera nécessaire de ne pas excéder 8 enfants par table.

Chaque enfant est invité à se servir seul et à goûter tous les aliments.

L'animateur a un rôle éducatif : il apprend aux enfants comment bien se tenir à table, comment utiliser un couteau, une fourchette, et des règles de savoir-vivre telles que servir les autres avant de se servir, etc.

c) L'hygiène

Faire respecter une certaine hygiène : lavage des mains avant les repas, les ateliers cuisine, brossage des dents,...

Veiller à ce que les enfants aient du linge de rechange et une tenue adéquate aux sorties proposées (baignade par exemple)

Penser à avertir les familles verbalement ou par le biais de panneaux.

d) Le temps d'après-repas ou sieste

Le moment de calme après le repas est très important pour le rythme journalier de l'enfant car il lui permet de se reposer, de reprendre des forces, de se retrouver seul s'il le souhaite pour lire, dormir, voir rêver; c'est pourquoi il doit être imposé et respecté par tous.

e) Le goûter

L'ALSH fournit le goûter et des ateliers cuisine sont mis en place.

2- **Les activités**

Les activités sont des supports contribuant à l'épanouissement physique et culturel de l'enfant et lui permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques.

Les animations proposées devront, en règle générale, être des activités récréatives, de découverte et d'apprentissage.

L'ALSH ne devra en aucun cas être considéré comme un lieu de compétition.

a) Le mode de programmation des animations

Les enfants sont répartis en différents groupes selon leur âge et leurs capacités.

Chaque groupe est encadré par des animateurs référents.

L'enfant a le libre choix de l'activité à laquelle il veut participer. Pour cela un animateur lui présente, le matin durant l'accueil, les différents ateliers mis en place.

Une table ronde est organisée régulièrement avec les enfants. Cela nous permet d'avoir un moment d'échange avec eux et de recueillir leurs ressentis. Les enfants peuvent également nous proposer les activités qu'ils aimeraient mettre en place. Les animateurs accèdent à leurs demandes, en fonction de la faisabilité (matériel, budget, temps...).

En ce qui concerne les activités extérieures, avec ou sans prestataires de service, elles sont programmées par la direction. Des descriptifs d'activités sont établis avec les prestataires afin de définir les modalités de déroulement des activités, l'encadrement, les dates et horaires.

b) Les attitudes pédagogiques

Les activités devront susciter :

- La découverte de sites (parcs, expositions, musées...) et d'infrastructures permanentes ou occasionnelles (bibliothèque, cinémathèque, patinoire ...)
- De nouvelles méthodes d'expression (peinture aux doigts, au pinceau, avec le corps,...),
- De nouvelles règles,
- Une sensibilisation à la notion de respect (de l'environnement, des locaux, des autres, des différences...),
- L'acquisition de savoir-faire (apprendre à...) afin d'aider l'enfant dans certaines phases d'apprentissage.
- Un épanouissement global de l'enfant,

Les activités devront permettre de découvrir un environnement différent du cadre de vie habituel en développant

- les activités de plein air
- la découverte de milieux différents
- les activités culturelles, physiques et sportives.

Elles devront être adaptées aux enfants et à leurs aptitudes.

Lors des activités manuelles, l'animateur devra guider et soutenir les enfants dans cette démarche de découverte afin de leur permettre de découvrir différentes matières et la manière de les exploiter.

Les activités devront avoir un attrait ludique pour que chacun prenne plaisir à jouer.

Les animateurs favoriseront la créativité et l'imaginaire des enfants en leur permettant de participer à des activités autour de contes ou « créations insolites ».

Ils valoriseront le travail personnel, les réalisations de chacun (il vaut mieux une réalisation qui nous semble moins jolie mais réalisée par l'enfant et dans laquelle il se retrouve plutôt qu'un bel objet réalisé par l'animateur...).

Le temps d'activité étant précédé d'une mise en place de matériel et de son rangement, les enfants devront y participer régulièrement et activement.

VI. Le thème : « Le tour du monde en 14 semaines »

« Même le plus long des voyages commence par un premier pas »



Nous partons pour un périple de 14 semaines qui sera l'occasion de découvrir les **pays**, les cultures et les traditions du monde. En effet, il est plus facile de faire de la géographie et de parler de l'Afrique après avoir lu un conte africain, ou de parler du climat d'Amérique du Sud après avoir fabriqué un cactus.

Ce nouveau thème a été pensé en équipe. Nos petits globe-trotteurs choisiront un pays par semaine que l'on approfondira de manière ludique, en favorisant l'expression artistique et corporelle.

En participant à des activités, les enfants découvriront d'autres réalités, des faunes et flores endémiques aux pays abordés et échangeront leurs connaissances et leurs

expériences. Elles permettront à l'enfant de développer son imagination et sa liberté de penser sans porter de jugement.

L'axe prioritaire de ce thème est l'ouverture sur le monde qui nous entoure.

Il a comme objectifs :

- De faire explorer de nouveaux horizons, l'ailleurs
- De permettre une découverte culturelle aux enfants et sert de pivot pour travailler les notions de respect et d'acceptation des différences
- De favoriser les échanges et les rencontres
- D'éveiller la curiosité en révélant de nouvelles pratiques (artistiques, culturelles, culinaires)
- De dévoiler la diversité de la Terre et ses richesses

Ces objectifs seront atteints en proposant aux enfants diverses activités :

- Décoration du centre par des activités créatives en lien avec le thème
- Réalisation d'une carte du monde et/ou utilisation d'une mappemonde pour situer un pays
- Confection d'un passeport pour chaque enfant
- Apprendre quelques mots dans des langues et écritures différentes
- Découvrir des chants, hymnes, danses, contes et poésies traditionnels (lecture, visionnage de dessins animés, films...)
- Confection de bijoux, d'instruments de musique et costumes traditionnels
- Découverte de différents modes de locomotion (touktouk...) et d'habitation (Igloo, huttes, maisons sur pilotis...) à l'aide de différents supports (films, dessins animés, revues, livres...)
- Découverte de différents sons et bruits (animaux, forêt tropicale...)
- Découverte des sports et jeux traditionnels
- Découvertes de saveurs et odeurs différentes (confection de goûters, repas typiques, épices...)

- Découverte de patrimoines divers (monuments...)
- Découverte de multiples drapeaux (bricolage, collage, découpage, dessin, peinture)

Pour clore la période estivale, nos petits globe-trotteurs organiseront une fête de fin de centre à laquelle seront conviés les parents. Un moment de partage et de convivialité.

VII. EVALUATION DU PROJET

1- Les critères d'évaluation de réussite

L'évaluation quantitative :

- fiches de présence journalière

L'évaluation qualitative :

- satisfaction des enfants sur le programme (comportement des enfants sur les activités, instants privilégiés de discussions et notes de ressentis)
- satisfaction des parents (échange avant et après les activités lors des arrivées et des départs)
- les locaux, l'espace, l'aménagement : conformité des lieux, sécurité respectée, attrayant pour les enfants...
- le projet pédagogique : le respect des objectifs, sa compréhension et sa mise en pratique
- les activités : les réunions, la préparation, le matériel, les temps d'accueil et les projets d'activités
- l'organisation : les horaires, le respect du rythme de vie, l'organisation de l'équipe.

2- Les moments d'évaluation

Pour le bon fonctionnement et l'organisation de l'ALSH, afin d'atteindre et de respecter nos objectifs, des temps d'évaluation sont prévus chaque semaine et après le départ des enfants en période de vacances. Ces moments d'échanges permettent aussi à l'équipe de programmer les animations ou de faire le point. Ils permettent de gérer les éventuels conflits et de parler de la sécurité physique, morale et affective des enfants. Toutefois, à la demande de l'équipe de direction ou d'animation d'autres réunions peuvent être organisées.

Les moments informels permettent aussi de recueillir des informations sur le ressenti des animateurs, sur l'organisation, sur les activités intérieures ou extérieures.

Il est également demandé à l'équipe d'animation et à l'équipe de direction de profiter du repas et des moments de petits groupes pour avoir des échanges avec les enfants.

3- Les outils d'évaluation

- Délivrance d'un questionnaire de satisfaction
- Mise à disposition d'une boîte à suggestions
- Bilan du taux de fréquentation des enfants pour chaque période de vacances.

Viviane Colombani
Directrice ALSH